

## NOTES

### NIDIFICATION DE L'HYPOLAÏS POLYGLOTTE (*Hypolaïs polyglotta*) EN 1996 AU NORD DE NAMUR

par Jean-Paul JACOB<sup>1</sup>

Plusieurs anciennes carrières jalonnent les faubourgs au nord de Namur. Des prospections destinées à évaluer l'intérêt de tels sites pour la conservation de la nature m'ont successivement conduit le 3 juillet 1996 aux carrières dites du Nouveau Monde et de Rîle à Saint-Servais à 2,5 km à peine au nord-nord-ouest du centre-ville. C'est dans cette dernière carrière, creusée dans la vallée du ruisseau de Frizet, qu'un couple nicheur d'Hypolaïs polyglotte (*Hypolaïs polyglotta*) a été localisé grâce aux alarmes caractéristiques puis par l'observation des parents nourriciers. Le territoire est situé dans une excavation abandonnée, en partie comblée par des terres et d'autres matériaux inertes, mais dont il subsiste un versant exposé à l'ouest couvert d'une prairie "sèche" dominée par des graminées, des composées et progressivement envahie par des arbustes (aubépines, troènes, cornouillers, prunelliers, chênes et bouleaux) ainsi que par des clématites et quelques ronciers. Cette végétation alternant buissons épars, encore assez bas, jeunes arbres et strate herbacée rencontre les exigences moyennes de l'Hypolaïs polyglotte, dont le nid était placé dans une aubépine haute de 2,5m environ. Les autres espèces présentes sur le site (environ 1 ha) sont des oiseaux répandus dans ce type de milieu: Pic vert (*Picus viridis*), Verdier (*Carduelis chloris*), Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), Fauvette grisette (*Sylvia communis*)... L'Hypolaïs ictérine (*Hypolaïs icterina*) n'a été contactée ni sur ce site ni dans les carrières du "Nouveau Monde".

Cette nidification marque une des limites de l'aire actuelle de nidification de cette hypolaïs en Belgique (Fig. 1). Depuis 1981, date des premières nidifications de l'Hypolaïs polyglotte en Belgique (DEVILLERS *et al.*, 1981), l'espèce a, rappelons-le, rapidement colonisé la Lorraine, la Fagne-Famenne ainsi que certaines parties de l'Ardenne et du sud du Condroz (e.a. JACOB, 1986; COPPÉE et COPPÉE, 1991; JACOB et PAQUAY, 1993). L'effectif total s'est rapidement accru, en particulier en Fagne-Famenne où les biotopes favorables sont répandus, ce qui permet d'y enregistrer des densités allant jusqu'à 12 territoires sur 1 km<sup>2</sup> en 1996 à Hotton (D. VIEUXTEMPS, com. pers.). Au total, il est probable que l'estimation de 500-600 couples pour la Wallonie donnée en 1992 (C.O.A. *in* TUCKER et HEATH, 1992) est aujourd'hui sensiblement dépassée.

---

Reçu le 31.10.1996.

(1) 7 rue Janquart, B - 5081 Meux.

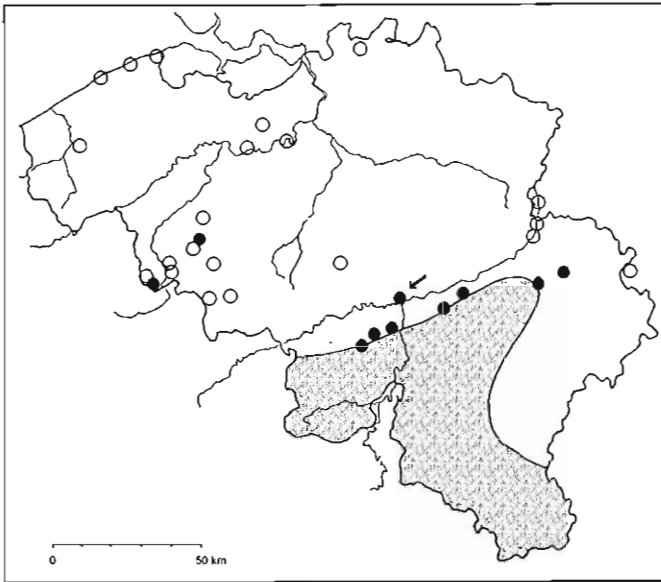


Fig. 1 - Aire de reproduction de l'*Hypolais polyglotte* (grisé) et lieux des nidifications (disques) et cantonnements/données printanières (cercles) en dehors de l'aire principale depuis 1990 (homologations 1990-94); le cas de Saint-Servais est pointé par une flèche. - Breeding range (in grey) of the Melodious Warbler in Belgium with breeding cases (discs) and settlements/spring data (circles) outside the principal area since 1990 (confirmed data); the data in Saint-Servais is pointed by an arrow.

Dans le nord de l'aire actuelle, les reproductions ou les simples contacts restent peu fréquents en Condroz de même qu'en Ardenne liégeoise. Même si une sous-estimation de la présence est inévitable faute de recherches particulières, l'espèce y apparaît comme rare à l'échelle de la décennie écoulée, d'après les données des observateurs locaux. Ces dernières années, les nidifications les plus proches de sillon sambro-mosan y ont été trouvées dans des carrières abandonnées à Saint-Aubain (Florennes) en 1995, à Corenne et Bioul en 1996 et dans des aubépines en prairie à Ermeton-sur-Biert en 1977 (obs. pers.). A l'est de la Meuse, l'espèce a niché à Vervoz en 1992-93 (C. Calberg, com. pers.) et s'est cantonnée à Sorée en 1996 (R. de Liedekerke, com. pers.). Ces localisations ne révèlent toutefois pas une poursuite de l'expansion car des données antérieures montrent déjà la présence de l'espèce dans ces parties du Condroz: nidification à Havelange en 1983, des captures de mai-juillet à Saint-Aubain, Bioul, Ransart, Denée, Oret, Morialmé et Hanzinelle entre 1977 et 1984, des cantonnements à Marchin et Ompré... (rapports CH; R. de Liedekerke, com. pers.). A Taviet-Achêne, la population nicheuse est stable depuis près de dix ans (F. le Hardy, com. pers.).

Sur le flanc nord de l'Ardenne, la reproduction a été notée de 1984 à 1991 à Polleur, près de Verviers, en 1997 à Sart-lez-Spa (L. Schmitz, com. pers.), en 1996 à Beaufays (P. Collette, comm. pers.) et était supposée en 1995 à la gare de Montjoie (Monschau), juste de l'autre côté de la frontière (1 mâle cantonné du 20 mai au 30 juillet 1995 - Seltenheitkommission Nordrhein-Westfalen, 1996). De son côté, le sillon Sambre et Meuse ne semble avoir été occupé que par des chanteurs isolés dans le bassin de la Sambre (2 chanteurs le 18 mai 1988 à Marcinelle et 1 autre le 22 mai 1988 à Thuin - J. Luc Coppée, com. pers.) et en région hutoise dans les années 80. Récemment, la Polyglotte a été trouvée en aval de Liège : cantonnement à Maastricht en 1994 (LEMMENS *in Limburgse Vogels*, 1994), chanteurs en mai 1995 à Lanaye et en mai 1996 à Boland (P. Schaeken, com. pers.). L'absence ou, du moins, la grande rareté de l'espèce dans la vallée

mosane est en outre attestée par les recherches menées par le groupe des jeunes d'Aves-Liège sur les terrils et les friches industrielles en aval de Huy qui n'ont révélé aucune présence entre 1992 et 1995 (C. Calberg *et al.*, en prép.).

A une vingtaine de km au nord des sites de reproduction identifiés les plus proches, la nidification de Saint-Servais serait la première à être établie dans l'axe Sambre-Meuse en Wallonie. Celui-ci constitue donc actuellement la limite d'aire. Plus au nord, seules de rares données printanières ont été établies, d'après les mentions homologuées\*, mais il s'agit d'observations qui datent de la poussée initiale de l'espèce dans nos régions : en Hesbaye et en Brabant, ce sont Woluwé-Saint-Lambert 23-25 mai 1987, Basse-Wavre 8 juin 1987, Eghezée-Longchamps 23 mai 1989, Genappe 5 juillet 1991.

Dans l'ouest de la Wallonie, en Hainaut occidental, les mentions annuelles à proximité de la frontière française ne concernent que des observations fugaces ou des cantonnements à l'exception de nidifications signalées à Roisin en 1990 et à Saint-Sauveur en 1992 (H. Dufourny, D. et L. Verroken *et al.*). Dans cette région, les données se situent en marge de l'aire de répartition du Nord - Pas-de-Calais, où la Polyglotte occupe toute la zone frontalière depuis l'Avesnois jusqu'à la hauteur de Tournai (TOMBAL *et al.*, 1996). Par rapport aux années 80, la poursuite de l'expansion dans l'ouest du Hainaut n'est pas, non plus, manifeste. Ainsi, les données de mai - juin enregistrées (C.O.A., *Hainornitho*) depuis 1991 sont les suivantes:

1991 : après un chanteur du 24 au 31 mai à Renaix (Flandre - homologué), 1 chanteur le 5 juin à Vaulx-lez-Tournai, le 28 juin à Roisin et courant juin à Harchies;

1992 : des chanteurs isolés le 17 mai à Roisin, le 22 mai à Bruyelle, le 9 juin à Angreau; 7-8 cantons du 23 mai à courant juin à Harchies-Hensies-Pommeroeul et un couple nicheur à Saint-Sauveur;

1993 : des chanteurs le 13 mai à Angreau et de fin mai au 23 juin à Maffle;

1994 : un chanteur du 10 au 14 juin à Harchies;

1995 : 1-2 chanteurs à Harchies entre le 20 mai et le 14 juin;

1996 : au moins un chanteur à partir du 25 mai à Harchies.

En Flandre, la reproduction n'est pas encore strictement prouvée, en dépit d'une petite série de données printanières dont certaines pourraient correspondre à des nicheurs : nidifications possibles à Zevergem en 1983, à Wetteren en 1988 et cantonnement dans les bosquets du Zwin en 1994 (DE SMET *et al.*, 1996; DEVOS et ANSELIN, 1996).

Une fois passé l'attrait des premières découvertes, le processus de colonisation d'une région n'éveille souvent plus qu'un intérêt limité, parfois au point de ne plus vraiment pouvoir en étudier le déroulement (cfr. le cas de la Tourterelle turque). L'Hypolaïs polyglotte continue heureusement à être bien suivie dans plusieurs régions du sud du pays où des populations nicheuses sont installées. Les découvertes récentes devraient motiver davantage de prospections sur la périphérie de l'aire connue, en particulier en particulier

---

\* Rappelons que les observations et captures d'Hypolaïs polyglotte sont toujours soumises à homologation "en dehors des zones de nidification connues". Cette expression floue, utilisée par la CH (*Aves* vol. 31, 1994 : page 15) se référant à d'hypothétiques cartes, devrait au moins concerner le Pays de Herve, la Basse et la Moyenne Belgique (Hainaut occidental exclu), pour d'évidentes raisons de rareté régionale de l'espèce. Les risques de confusions avec l'Ictérine, la Verderolle ou même le Pouillot fitis ne peuvent y être négligés. Il est probable que plusieurs observations et captures n'ont pas encore été soumises à homologation.

dans des milieux comme les carrières abandonnées, de jeunes plantations, des coupes, certains terrils et les pelouses semi-naturelles en début d'embroussaillage. Les milieux susceptibles d'être occupés peuvent être de faible superficie (moins d'un hectare). En Hainaut occidental, en Thudinie et dans le Centre, les preuves de reproduction devraient être activement recherchées, sachant que ce contrefaisant niche avec régularité dans les régions françaises limitrophes (forte augmentation après 1990 sur les coupes du massif de Saint-Amand - TOMBAL *et al.*, 1996).

L'éventualité de la poursuite de l'expansion de l'Hypolaïs polyglotte demande à pouvoir être correctement suivie. En effet, par rapport à la progression extrêmement rapide des années 80, les données récentes suggèrent plutôt une relative stabilisation de la limite d'aire, avec de faibles avancées, comme à Saint-Servais. Ceci peut résulter de causes inhérentes à la dynamique de l'espèce mais aussi à la relative rareté des biotopes favorables à la Polyglotte en Condroz et, plus encore, dans des régions essentiellement consacrées à l'agriculture intensive comme le Pays de Herve, la Thudinie et les plaines de Moyenne Belgique.

SUMMARY - Breeding of Melodious Warbler (*Hippolais polyglotta*) north of Namur in 1996. The breeding in 1996 of a pair of Melodious Warblers in an abandoned quarry north of Namur was the first record for the Sambre-Meuse part of Wallonie. This represents one of the present limits of breeding in Belgium. After the considerable spread in the 1980s the distribution of the species seems fairly stabilised now, especially because of the relative scarcity of suitable sites at the northern limits of the breeding range.

FL

## Bibliographie

- COPPÉE, J.-Louis & J. Luc (1991) : Avifaune nicheuse des milieux non forestiers de la Fagne (Entre-sambre-et-Meuse). *Aves*, 28 : 75 - 106.
- DE SMET, G., POLLET, J. & de leden van het B.A.H.C. (1996) : Zeldzame vogels in België in 1994. *Oriolus*, 62 : 37 - 54.
- DEVOS, K. & ANSELIN, A. (1996) : *Kolonievogels en zeldzame broedvogels in Vlaanderen in 1994*. Rapport Instituut voor Natuurbehoud 96/20 & Vlavico-rapport 96/1.
- DEVILLERS, P., JACOB, J.-P. & VAN DER ELST, D. (1981) : Nidification de l'Hypolaïs polyglotte en Belgique. *Gerfaut*, 71 : 667 - 670.
- JACOB, J.-P. (1986) : 1984, 1985 : Poursuite de la progression de l'Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) en Wallonie. *Aves*, 23 : 1 - 11.
- JACOB, J.-P. & PAQUAY, M. (1993) : *Oiseaux nicheurs de Famenne. Atlas de Lesse et Homme*. Aves et Région wallonne, Liège.
- SELTENHEITKOMMISSION NORDRHEIN-WESTFALEN (1996) : Nachweis seltener Vögel in Nordrhein-Westfalen. *Charadrius*, 32 : 78 - 81.
- TOMBAL, J.-Ch., coordinateur (1996) : Les oiseaux de la région Nord - Pas-de-Calais. Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période 1985-1995. *Héron*, 29 : 1 - 336.
- TUCKER, G.M. & HEATH, M.F. (1992) : *The Conservation Status of European Birds*. ICBP, working report. Cambridge.